

Conseil du 20^{ème} arrondissement de Paris
Séance du lundi 2 novembre 2020

Question orale posée au Maire d'arrondissement concernant la situation chaotique rue de Ménilmontant, 75020 Paris

Déposée par François-Marie DIDIER et les élus du Groupe Changer Paris du 20^{ème}

Lors du conseil d'arrondissement du 21 septembre dernier, les élus du Groupe Changer Paris du 20^{ème} ont alerté l'ensemble des membres du conseil sur les problèmes de circulation et de pollution engendrés par la décision arbitraire de la Mairie de Paris de mise en sens unique de l'Avenue Gambetta, axe majeur de circulation de l'Est parisien.

Nous avons proposé plusieurs solutions, notamment :

- la consultation des riverains, des commerçants et des collectifs de quartiers impactés par ce blocage de l'avenue Gambetta ;
- la définition d'un nouveau plan de circulation du secteur ;
- ou encore qu'un moratoire sur les projets de transport en cours dans le 20^{ème} arrondissement soit appliqué et que des études d'impacts environnementaux, sanitaires et économiques soient conduites et portées à la connaissance des élus et de l'ensemble des habitants et commerçants de l'arrondissement.

Votre majorité nous a opposé une fin de non-recevoir, indiquant que c'était le « sens de l'histoire ».

Aujourd'hui, nous assistons à une situation chaotique rue de Ménilmontant qui, dès le début de l'après-midi et jusqu'au couvre-feu (voire après...), est paralysée par une file sans fin de voitures dans le sens de la montée, de camions de livraison stationnés à toute heure et qui gênent la descente de la rue par les bus ou les taxis, sans oublier la pollution atmosphérique qui atteint des niveaux records, les pollutions sonores, l'insécurité des piétons qui doivent se faufiler au milieu des voitures bloquées sur les passages piétons. Il faut plus de 45 minutes pour remonter quelques centaines de mètres.

La seule cause de cette situation chaotique, c'est le nouveau plan de circulation de l'avenue Gambetta que vous soutenez. Vous l'avez clairement affirmé lors du Conseil d'arrondissement du 21 septembre dernier en rejetant l'ensemble de nos propositions.

Cette situation n'est plus tenable pour les habitants et les commerçants de la rue de Ménilmontant qui n'ont jamais été consultés et à qui nous exprimons notre soutien le plus total.

Sur proposition de François-Marie DIDIER et des élus du groupe Changer Paris du 20^{ème},

Pose la question orale suivante :

Monsieur le Maire, dans la mesure où nous assistons à une forte mobilisation des habitants du 20^{ème} contre ce nouveau plan de circulation et les difficultés qu'il a engendré, êtes-vous disposé à organiser un référendum d'initiative local pour consulter les habitants sur le sujet, et ce, sans délai ?

